

Au Conseil Communal

Séance du 19 juin 2024

Le Conseil est convoqué pour 19 heures 30 précises : Mme Méry Rüfenacht, Présidente, préside cette séance. Fonctionnent en qualité de scrutateurs : Mme Katarzyna Piotrowska et M. Frédéric Coucet. L'huissier est de service, le protocole tenu par la secrétaire.

L'appel est fait, les absents inscrits en marge. La majorité des membres est présente. La Présidente implore la protection de Dieu sur les délibérations de l'Assemblée et déclare celle-ci ouverte.

La Municipalité in corpore est remerciée de sa présence. La presse est également présente.

L'ordre du jour suivant est accepté et sera suivi :

1. Communications du Bureau et correspondance
2. Assermentations
3. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 13 mars 2024
4. Communications municipales
5. Rapport de la commission Gestion 2023. Préavis n° 03/2024
6. Retour sur les séances et assemblées des associations intercommunales
7. Renouvellement du bureau pour l'année 2024-2025
8. Nomination de la commission du budget 2025
9. Divers et propositions individuelles

1. Communications du Bureau et correspondance

Communications

- La Présidente a participé à la journée des jeunes citoyens ainsi qu'à celle des nouveaux habitants qui a lieu tous les deux ans. Elle remercie la Municipalité pour l'organisation et leur disponibilité lors de ces journées qui sont très appréciées.
- Elle a également assisté au rapport annuel du SDIS ainsi qu'au giron de chant organisé par le Choeur d'hommes.
- Lors de la Fête de Mai, elle a eu le plaisir d'accueillir la Lyre pour la traditionnelle diane.
- Le 8 juin, elle a aussi participé, avec toute la Municipalité, à la Journée des Communes vaudoises à Aigle et le lendemain au dépouillement des votations fédérales.

2. Assermentations

Afin de repourvoir les 2 sièges vacants au sein du PLR, et conformément à la loi sur les communes, la Présidente assermente Mme Laurence Rossier (PLR) et M. Julien Gonthier (PLR) en qualité de membres du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2026. Ils entrent en fonction immédiatement.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 13 mars 2024

Le procès-verbal de la séance du 13 mars 2024 est adopté à l'unanimité, sans remarque.

4. Communications municipales

M. Daniel Givel

- Le concept de circulation de la rue du Collège sera mis à l'enquête dans la Feuille des avis officiels tel qu'il présenté actuellement. Aucun autre projet n'a été présenté en raison du refus cantonal d'installer un sens interdit dans le sens "montant". Les avis unanimes des enseignantes, de la plupart des parents d'élèves, du bureau spécialiste en circulation, de l'Association transports et environnement et de la Municipalité confirment le choix de pérenniser cette solution. Bien que des désagréments existent, les bénéfices l'emportent largement. De plus, un nouveau concept de circulation est en préparation pour l'arrivée du nouveau collège dans trois ans.
- Notre commune salue l'arrivée de la 3000^{ème} habitante, Mme Morgane Pilet. Une réception est organisée au caveau le 20 juin 2024 afin de marquer l'événement.

Mme Ariane Baux Jaquemet

- Madame Justine Dorsaz sera la nouvelle directrice générale au sein de l'association "Les Passerelles" dès le 1^{er} juillet 2024.

M. Olivier Cherbuin

- Communications de diverses informations sur les travaux de mise en séparatif "Rives droites de l'Arbogne". Ceux-ci avancent selon le planning prévu :

Rue du Châtelard :

Le séparatif est mis en place sur la partie inférieure (côté Chemin du Mont) et le bouclage du réseau d'eau potable est en cours dans la partie supérieure. La remise en état de la route (superstructure et revêtement) interviendra à l'issue de ces travaux.

Rue des Moulins :

Les travaux progressent malgré les difficultés liées à la configuration étroite de la rue et à la nécessité de trouver des solutions pour assurer l'accès aux propriétés privées.

Grand Chemin :

Le début des travaux, à la mi-avril, a été compliqué en raison des conditions météorologiques, de la profondeur des conduites et des contraintes liées à la circulation. Afin de garantir la sécurité des élèves et des riverains, un auxiliaire a été affecté au passage piéton situé à proximité de l'école, aux heures d'entrée et de sortie des classes. Ce dispositif a permis de fluidifier le trafic et d'éviter tout incident. Dès la fin de cette phase, les travaux pourront s'accélérer car l'espace de chantier sera plus adapté et les canalisations moins profondes ce qui permettra de travailler sur des tronçons plus conséquents.

- Il remercie, au nom de la Municipalité, les usagers et riverains pour leur patience et leur compréhension durant cette période de travaux. Il rappelle que tout est mis en œuvre pour limiter au maximum les nuisances liées à ces aménagements et que les Municipaux responsables ou le service technique de la commune sont à disposition pour toute question.

M. David Sanchez

- M. Eric Beaumont a été engagé en tant que concierge du refuge des Corsallettes et entrera en fonction le 1^{er} juillet 2024.
- L'envoi du préavis concernant les travaux de rénovation de la Grande salle a été repoussé ceci étant dû au retard dans l'arrivée des derniers devis.

5. Rapport de la Commission de gestion 2023. Préavis n° 03/2024

Sur proposition de la Présidente, ce préavis sera traité de la manière suivante :

- A) Lecture des conclusions du rapport de la commission ad'hoc par son Président M. Steve Lambelet.
- B) Passage du rapport de la Municipalité dicastère par dicastère avec la lecture des vœux et questions de la Commission de gestion ainsi que des réponses de la Municipalité. La discussion sera ouverte à chaque chapitre.
- C) Discussion sur les comptes et le bilan.
- D) Votations en bloc des articles 1 et 2 du préavis.

A) Lecture des conclusions des rapports

La parole est donnée à M. Steve Lambelet pour la lecture des conclusions du rapport de la Commission de gestion.

B) Passage du rapport de la Municipalité dicastère par dicastère

Les vœux et questions sont lus par le Président de la Commission M. Steve Lambelet alors que les réponses sont lues par la Présidente du Conseil.

Vœu n° 1 – Administration générale

RAS

Question n° 1 – Administration générale

RAS

Vœu n° 2 – Personnel communal

Monsieur Pierre-Yves Perrin a rappelé ses préoccupations concernant le faible taux de couverture de cette caisse de pension. Selon lui, le fait que 154 communes du canton sur 300 y soient affiliées n'est pas un argument convaincant. Il souligne que les prestations sont en déclin et qu'un changement de système entraîne des coûts élevés. Il émet des doutes quant à la réalisation de l'analyse demandée par la Commission de gestion et souhaite savoir si une discussion approfondie est en cours à ce sujet au sein de la Municipalité ou s'il faut se tenir à la réponse actuelle.

Monsieur Laurent Cosendai répond que vu l'insistance, ce vœu sera à nouveau étudié.

Monsieur Pierre-Yves Perrin se réjouit de découvrir le résultat de l'analyse

Vœu n° 3 – Service informatique

RAS

Question n°2 – Aménagement du territoire

RAS

C) Discussion sur les comptes et le bilan ainsi que sur le rapport de la commission des finances

La parole n'est pas demandée.

D) Votations en bloc des articles 1 et 2 du préavis

A l'unanimité, le Conseil communal décide :

Art. 1

D'accepter les comptes et la gestion de l'exercice 2023 tels que présentés.

Art. 2

D'en donner décharge à la Commission de gestion, à la Municipalité et à la boursière communale.

La Présidente félicite la Municipalité pour la bonne gestion des finances communales.

6. Retour sur les séances et assemblées des associations intercommunales

FOREMS – Mme Patricia Egli

- Lors de la séance du 12 juin 2024, le projet CLIM (Cafétéria-Lingerie-Intendance-Maintenance) a été présenté. Il s'agit d'une étude menée par l'EMS des Cerisiers avec une intervenante externe et les collaborateurs des secteurs concernés afin d'optimiser les différents services et améliorer leur efficacité.
- L'exercice 2023 se terminant par une perte, les délégués ont demandé si le Comité s'en préoccupait. Il a été répondu que la situation est prise très au sérieux et des mesures sont en cours pour identifier les causes et réduire ce déficit.
- Les comptes ont été acceptés à la majorité.
- Le projet du futur EMS est en attente suite au rejet du préavis lors du dernier Conseil communal de Payerne, empêchant ainsi l'acquisition du terrain.

ASIPE – M. François Vessaz

- Le 30 mai dernier, les membres de la Commission des finances et celle de la gestion ont été élus. Madame Christel Pahud intègre la COGE et il a lui-même été réélu à la COFI.
- Trois préavis ont été acceptés, le n°05/2024 (Raccordement de la Promenade Moderne au chauffage à distance), le n°06/2024 (Comptes 2023 et rapport de gestion) et le n°07/2024 (Crédit complémentaire pour la création de trois salles de classes aux Rammes à Payerne).
Le préavis n°01/2024 (Règlement du Conseil d'établissement de l'ASIPE) a été accepté avec un amendement.
- Dans les divers, il y a eu quelques discussions au sujet de l'attribution d'un marché public pour les repas aux UAPE. M. Vessaz informe qu'il reste à disposition après cette assemblée pour répondre aux éventuelles questions.

AIEPV – M. Alain Monney

Il détaille plusieurs montants relatifs à la gestion 2023 et informe que la vente d'eau aux communes membres de l'AIEPV est en léger recul par rapport à l'exercice 2022. Il fait lecture de la liste des membres élus au bureau du 01.07.2024 au 30.06.2025.

7. Renouvellement du bureau pour l'année 2024-2025

Les candidatures pour les postes de président, vice-président et 2^{ème} vice-président étant uniques, la Présidente propose le vote à main levée. Sont élus à la majorité, pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 :

Président : M. Cyrille Roux (PLR)

Vice-présidente : Mme Allison Gorgerat (PLR)

2^{ème} vice-président : M. Mickaël Rapin (PLR)

M. Cyrille Roux et M. Mickaël Rapin acceptent leur mandat.

La Présidente donne lecture de la lettre par laquelle Mme Allison Gorgerat, absente ce soir, a confirmé son acceptation. Les 3 conseillers sont félicités par la Présidente et l'Assemblée.

Pour les élections suivantes, la Présidente propose un scrutin de liste avec un vote à main levée conformément à l'article 12 du règlement du Conseil communal. Cette proposition est acceptée.

Élection de deux scrutateurs :

Candidat présenté par le Groupe PLR : M. Frédéric Coucet

Candidat présenté par le Groupe Socialiste et Plus : M. Avni Sylaj

Élection de deux scrutateurs suppléants :

Candidats présentés par le Groupe PLR : Mme Élodie Rapin et M. Christian Favre

Toutes les personnes élues sont félicitées par la Présidente et elles acceptent le mandat qui leur est confié.

8. Nomination de la Commission du budget 2025

La Présidente rappelle que les membres de la Commission des finances font partie intégrante de la Commission du budget. Il y a donc lieu de désigner les 5 membres qui compléteront cette Commission ainsi que les suppléants.

Les représentants des groupes présentent les personnes suivantes (y compris les membres de la COFI*) :

Groupe PLR :
Virginie Nachbaur*
Sabine Coucet*
Alain Monney*
Pierre-Yves Perrin*
Allison Gorgerat, présidente-rapporteuse
Mathilde Coucet
Xavier Doudin
Steve Lambelet
Damien Coucet, suppléant
Laurent Jaquemet, suppléant

Groupe Socialiste et Plus :
Salimata Gasparini
Nicolas Ripoll, suppléant

Toutes les personnes présentées sont élues à la majorité du Conseil.

9. Divers et propositions individuelles

Monsieur Cyrille Roux informe qu'il remet sa fonction de chef de groupe PLR à M. Steven Capone. Il indique aussi qu'il est convoqué par la Municipalité le 1^{er} juillet 2024 afin de fixer les prochaines dates du Conseil communal. Celles-ci seront transmises à la suite de cette séance.

Monsieur Pierre-Yves Perrin adresse ses remerciements à Mme Nadine Cornamusaz, boursière communale, pour son excellent travail pour la gestion 2023. Il ajoute que c'est un plaisir de collaborer avec elle.

Il demande si un nouveau comptage de véhicules est prévu à la rue des Jordils pour déterminer si la situation a changé depuis la construction du giratoire de la route du Bornalet (préavis 09/2020 et complément 01/2022) ce qui permettrait, le cas échéant, de justifier le retrait des poteaux flexibles qui compliquent la circulation.

Monsieur Pierre-André Rapin répond que cela est prévu et que la décision qui en découlera sera transmise au prochain Conseil.

Monsieur François Vessaz souligne qu'il avait déjà signalé la faible participation des forains à la Fête de Mai (voir PV du 10 mai 2023). Il est donc surpris de constater que la situation est pire en 2024 et demande des explications. Il voudrait aussi savoir si des mesures seront entreprises pour y apporter une solution.

Monsieur Daniel Givel précise que le désistement de la famille foraine, survenu deux semaines avant la fête, est à l'origine de cette situation indépendante de la volonté de la Municipalité. Une solution alternative, bien que ne correspondant pas aux attentes initiales, a été trouvée en collaboration avec Monsieur Girelli et son manège. Une rencontre est prévue le 1^{er} juillet prochain avec les forains concernés pour discuter des perspectives futures. Il conclut en se montrant confiant quant à l'organisation de l'édition 2025.

Monsieur François Vessaz espère une situation nettement plus satisfaisante pour l'année prochaine.

Monsieur Thierry Buache souhaite connaître l'état d'avancement du PACOM.

Madame Josephine Rapin confirme que peu de nouvelles informations ont été communiquées car tout se déroule conformément au planning établi. Les délais prévus sont respectés.

Monsieur Laurent Cosendai adresse ses remerciements pour la validation des comptes et le travail des 2 commissions sur ce préavis n°03/2024. Il remercie aussi ses collègues de la Municipalité.

Monsieur Daniel Givel fait un discours sur l'année qui s'est écoulée et remercie chaleureusement la Présidente sortante, le bureau, les membres du Conseil communal et les membres de la Municipalité pour leur collaboration et leur investissement.

Avec émotion, Madame la Présidente Méry Rüfenacht revient sur sa belle année de présidence riche en intensité positive.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20 heures 43.

Approuvé en séance du

30 octobre 2024



La Présidente 2023-2024 :

M. Rüfenacht

La Secrétaire :

M. Chaney Richard

Le Président 2024-2025

C. Roux